



Le Président
N/Réf. 2015/102
Courriel : bruno.collignon@fafpt.org

Paris, le 1^{er} octobre 2015

LETTRE OUVERTE A MADAME LA MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Madame la Ministre,

Par courrier en date du 18 septembre 2015 la **FA-FP** vous indiquait qu'elle se positionnait de manière quasi unanime pour la signature du projet d'accord relatif à « l'avenir de la Fonction publique : la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations ».

J'ajoutais dans ce courrier qu'au delà des enjeux que représentait ce dossier pour l'ensemble des agentes et agents de la Fonction publique je souhaitais également vous préciser que la **FA-FP** s'était positionnée en intégrant la qualité de l'engagement qui fut celui de votre cabinet et des directions générales rattachées à votre ministère.

Je conclusais en souhaitant que les conditions de validation de cet accord soient réunies d'ici au 30 septembre afin que ces dix huit mois de travaux trouvent leur légitime aboutissement dans l'intérêt de l'ensemble des personnels de la Fonction publique et dans l'objectif de conforter votre vision du dialogue social.

La **FA-FP** se permet aujourd'hui de revenir vers vous car les événements survenus au cours de la journée du 30 septembre ne nous ont pas laissés indifférents.

Nous avons tout d'abord regretté que cet accord sur lequel nous nous sommes engagés sans réserve n'emporte pas les suffrages suffisants pour devenir majoritaire au sens de la loi du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social.

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Décentralisation
et de la Fonction publique
80 rue de Lille - BP 10445
75327 PARIS Cedex 07

Dans un deuxième temps, la décision du Premier ministre de considérer qu'en raison du très faible écart entre les « opposants » et les « adeptes » de ce projet d'accord il y aurait lieu de l'appliquer malgré tout, nous semble devoir être regardée comme une mesure visant à ne pas anéantir dix huit mois de dialogue social.

Cette approche nous semble tout à fait pertinente.

La grande majorité des organisations représentatives, y compris celles qui n'ont pas souhaité soutenir ce texte, a reconnu par ailleurs qu'au cours de ces mêmes dix huit mois cet accord avait intégré certaines de leurs propositions, prouvant ainsi la qualité du dialogue social qui a prévalu durant cette période.

Enfin, vous avez précisé, Madame la Ministre, que la conséquence logique de la validation de cet accord consistait en la mise en place du comité de suivi initialement prévu, comité qui ne réunirait que les signataires dudit accord.

Vous connaissez, Madame la Ministre, l'engagement qui est celui de la FA-FP lorsqu'il s'agit d'encourager et de soutenir le dialogue social initié sous votre impulsion voici plus de trois ans.

Après avoir signé l'ensemble des protocoles issus de l'agenda social et soutenu celui relatif à la Qualité de vie au travail, la FA-FP fut également l'une des deux seules organisations syndicales membres du CCFP à soutenir le projet de loi relatif à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires lors de la séance plénière du 18 mai dernier.

Notre volonté de donner au dialogue toute la dimension qu'il mérite, dans l'intérêt du Service public et de l'ensemble des agents, nous amène à vous solliciter aujourd'hui afin que toutes les organisations représentatives, membres du Conseil commun de la Fonction publique, soient associées aux travaux du comité de suivi lié à l'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations.

Dans le contexte actuel et connaissant votre attachement au dialogue social, une telle décision de la part du gouvernement auquel vous appartenez permettrait de faire la démonstration que l'intérêt de la Fonction publique se place résolument au dessus des querelles partisans.

Comptant une nouvelle fois sur votre détermination et vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à la sollicitation de la FA-FP, je vous prie de croire, Madame la ministre, en l'expression de ma considération la plus respectueuse.

Pour la FA-FP



Bruno COLLIGNON